

Combattre les violences faites aux femmes dans les outre-mer

Déclaration du groupe UNSA

Le rapport et l'avis élaborés conjointement par la délégation aux droits de femmes et à l'égalité et la délégation à l'Outre-mer apportent un regard réaliste, mais aussi donne un éclairage sur les violences faites aux femmes dans les Outre-mer.

Cependant nous regrettons l'absence de référence à l'engagisme, partie de l'histoire des Outre-mer qui a aussi des conséquences sur un certain nombre de comportements sociétaux dans de nombreux Outre-mer. Si la description de la situation et des mesures mises en œuvre est juste, force est de constater que ces violences perdurent malgré le volontarisme des pouvoirs publics quels qu'ils soient.

Les associations sont, elles aussi, fortement mobilisées.

Cependant les contraintes budgétaires annuelles font qu'elles se trouvent souvent dans des situations difficiles. Il serait dès lors souhaitable que soit envisagé un contrat pluriannuel comportant des objectifs, une budgétisation et des critères de suivi afin de permettre une bonne évaluation.

De même, les bailleurs sociaux doivent être à la pointe en matière de relogement, en incluant dans leurs opérations des places réservées aux personnes ayant subi des violences intrafamiliales.

Enfin, comme elle l'a si souvent, trop souvent souligné, l'UNSA constate que même en ce domaine, les données statistiques sont inégalement existantes dans les territoires. Or ce dossier faisait partie des domaines prioritaires du Comité Interministériel de l'Outre-mer qui s'est tenu après les événements de 2009 et défendu par le CESE lors du travail partenarial fait avec le CNIS.

Enfin, l'UNSA estime que si les violences faites aux femmes méritent largement que le CESE se penche et travaille sur ce point, il n'en reste pas moins que plus généralement, les violences intrafamiliales sont toutes aussi fortes dans les Outre-mer, en particulier celles élaboré aux enfants.

Au-delà de ces remarques, ce rapport et cet avis doivent permettre une plus grande prise de conscience de tous, Outre-mer et Hexagone compris, sur une situation qui fait trop souvent la une de la presse dans les territoires ultramarins. Nous souhaitons qu'une large publicité leur soit donnée et que le CESE puisse suivre ce dossier tout au long de cette mandature. L'UNSA a voté l'avis.